

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 12

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Histoires d'autres

A la saison des fêtes de famille et du repli sur l'intimité, nous avons eu envie de consacrer un dossier à celles et ceux qui sont en dehors du cercle. Les femmes ont été de tout temps les autres de quelqu'un : nous savons donc de quoi nous parlons quand nous parlons d'altérité.

Ce dossier a été conçu et réalisé par Martine Chaponnière, Perle Bugnion-Secretan et Brigitte Polonovski Vauclair, avec la collaboration de deux personnalités extérieures à la rédaction : Dominique Perrot, chargée de cours à l'Institut d'études du développement de Genève, et Vesca Olsommer, députée écologiste au Grand Conseil genevois.

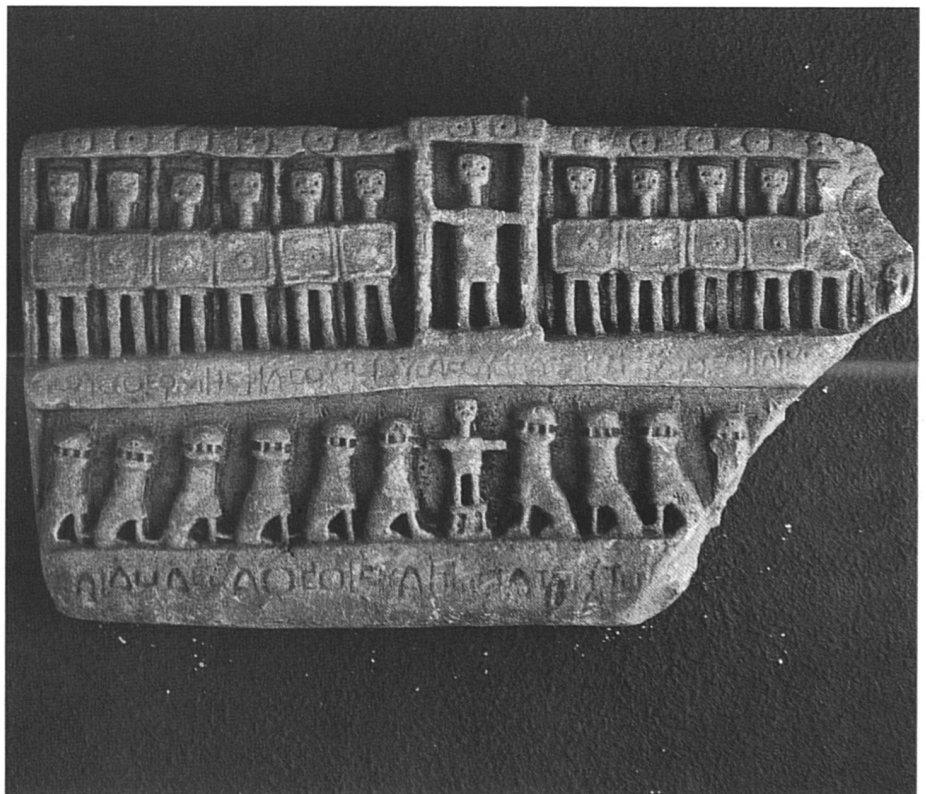
Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » En faisant de ce commandement l'équivalent du « Tu aimeras ton Dieu », en lui donnant la même valeur, Jésus a orienté non seulement le développement spirituel, mais aussi le développement social de l'Occident. Peut-être faut-il aller dans tel pays de vieille culture et de grande ferveur religieuse, où l'on côtoie dans le même instant la pire misère et l'indifférence, le fatalisme de toute une partie de la population à l'égard de cette misère, pour apprécier combien avec leur équivalence les deux commandements de Jésus ont imprégné notre civilisation et l'imprègnent encore en dépit de la déchristianisation.

Le souci du prochain reste l'une des priorités de notre culture. Mais qui reconnaissons-nous comme notre prochain ? L'aimons-nous vraiment, pouvons-nous l'aimer comme nous-même ? Le prochain, même le plus proche, n'est-il pas toujours un autre, et combien souvent un étranger ?

Le destin de l'étranger

Dans « étranger », on ne saurait trop le souligner même si c'est une lapalissade, il y a « étrange », et c'est l'étrangeté qui a toujours été ressentie comme une menace, comme un défi à l'individu, au groupe qui la rencontre dans l'autre. La crainte devant l'étrange a de tout temps marqué, elle aussi, le destin de l'étranger au travers de notre histoire européenne.

On la trouve dans le mythe archaïque des Danaïdes fuyant l'Égypte et demandant asile à Argos pour échapper à des mariages forcés. Elles sont acceptées à Argos en raison d'une lointaine ascendance



Bas relief votif de Lycie. Qu'est-ce qui fait la différence ?

grecque, mais condamnées à remplir un tonneau sans fond. Il y a dans ce mythe déjà l'image de l'arrachement de l'étranger à sa patrie, la méfiance de la terre dite d'accueil, mais aussi la protection accordée. On y trouve même déjà la lutte entre les sexes, et, à l'aube de notre culture, les premiers étrangers sont des étrangères.

Le mot « barbare » dont les Grecs qualifient les étrangers, souligne l'importance de la langue dans le sentiment de l'étrangeté chez l'étranger. A l'époque classique, on essaie, par la création de statuts spéciaux, de trouver un compromis conciliant l'utilité économique des étrangers pour la cité et les craintes de la population. On donne un porte-parole aux étrangers, et l'*Odyssée* et les poètes explorent leur condition d'hommes traqués, exilés, étrangers dans la cité.

Citoyens conditionnels

Au pragmatisme politique des Grecs s'oppose le juridisme romain : des droits pour les citoyens, aucun pour les étrangers, comme plus tard, le christianisme devenu religion d'Etat, les païens seront privés de droits. Tout de même, à un moment donné, les philosophes stoïciens, sensibles à l'universalité de l'humain, rêveront d'un monde où s'effaceraient les différences entre Grecs et barbares, maîtres et esclaves, citoyens et étrangers, hommes et femmes. « Je suis homme ; rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

En Israël, peuple élu, peuple avec qui Jahvé a conclu une alliance, l'étranger peut revendiquer les mêmes droits s'il s'arrache à sa terre d'origine, comme Abraham, s'il embrasse le monothéisme, s'il se convertit.



Rappelons au passage que Marie et Joseph, arrivés de Nazareth dans Bethléem, leur ville d'origine, n'ont pas trouvé de place à l'hôtellerie et durent s'enfuir avec leur nouveau-né, si bien que Jésus passa sa petite enfance en exil en Egypte.

Saul de Tarse en Cilicie, alias Paul, à la fois pharisien et citoyen romain, polyglotte et voyageur infatigable, fait de marginaux — femmes, marins, étrangers attachés à des cultes divers — les porteurs du message évangélique et les premiers membres d'une communauté qui transcende les structures religieuses, politiques ou sociales du moment. « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon père. »

Augustin, l'Africain, oppose sa cité de Dieu, terre de liberté, aux cités fondées sur l'oppression. On s'approche avec lui de l'époque des migrations, puis des grands

d'une communauté humaine basée sur la raison, car l'homme raisonnable veut la concorde, et il imagine un système juridique où il n'y aurait plus d'étrangers, mais où les différences seraient respectées. Mais le romantisme, qui exalte les qualités du héros, exalte aussi l'individualisme et le nationalisme, à l'encontre des idées de Kant. Il enfantera la forme extrême et la plus aberrante de la haine de l'étranger.

Au cours des siècles, on le voit, les étrangers n'ont cessé de faire problème, quelle que fût la nature de leur spécificité : race, nationalité, langue, culture, religion, idéologie politique. Et les solutions ont oscillé entre l'intégration, que l'étranger ne peut ou ne veut souvent pas accepter, ou l'enfermement de l'étranger, privé de droits, dans un ghetto. Julia Kristeva, du très beau livre* de laquelle on a tiré ce trop bref rap-

port du livre est si riche, ne le rappelle pas, mais peut-être est-ce trop simple et trop banal? — au vieux « Connais-toi toi-même » inscrit au fronton du temple de Delphes et dont Socrate avait fait sa devise.

Prendre sa place

L'homme et la femme sont aussi « l'autre » l'un de l'autre. Si Freud a mis en lumière le rôle de l'angoisse devant la mort, devant le sexe féminin et devant les pulsions, Corinne Chaponnière, dans son *Mystère Féminin***, a subtilement analysé le rôle de la volonté de pouvoir dans la relation homme-femme : dans la mesure où une femme a, est une présence, elle remplit un espace que l'homme estime lui



pèlerinages, mais époque aussi du durcissement des positions religieuses, avec bientôt l'apparition de l'inquisition. Avec les nouveaux pays découverts par les Colomb et les Magellan, le cercle des étrangers, des étrangers à rencontrer, à comprendre s'élargit encore. Thomas More invente son pays d'Utopie, Rabelais s'amuse, Montaigne s'étonne et explore son moi afin de n'avoir pas à quitter sa tour. Richesse aussi de la Renaissance redécouvrant l'Antiquité grâce aux Arabes.

Avec la Réforme, le monde chrétien se divise. Protestants et catholiques deviennent des étrangers les uns pour les autres, et la politique se glisse dans la faille. C'est la guerre.

L'homme raisonnable et le héros

Au siècle des Lumières, avec Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, Condorcet, on s'oriente vers la notion des droits de l'homme, qui devrait surmonter les clivages dus au poids de l'Histoire. Mais la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen que proclame la Révolution refuse les droits fondamentaux aux étrangers et aux femmes.

Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes donnent à l'idée de nation une force nouvelle. Au lendemain de ces guerres, Kant, pacifiste et universaliste, lance l'idée

de quelques faits connus, est psychanalyste. Elle ne se contente pas de survoler l'Histoire. Il lui faut explorer le problème de l'étranger encore à un autre niveau, celui où elle trouvera la cause de cette crainte éternelle, universelle devant l'étranger, devant l'altérité, cette peur qui engendre haine et rejet de l'étranger.

L'étranger en nous-même

Freud a dévoilé l'étrangeté qui habite en nous, faite de tout ce que nous avons refoulé au plus profond de notre inconscient, que la rencontre de l'étranger fait réapparaître, et que nous projetons sur lui. Nous le rendons responsable de l'angoisse qui nous saisit à la révélation de cette étrangeté en nous. Nous redoutons la confrontation avec l'autre parce qu'elle menace l'identité que nous nous étions construite, que nous avons cru être nôtre, derrière laquelle nous nous étions barricadés et dont nous découvrons la fragilité. C'est vrai pour l'individu, c'est vrai pour le groupe, c'est si généralement vrai que c'est peut-être l'élément universel sur lequel pourrait se fonder une société sans étrangers, où il n'y aurait ni intégration ni rejet, mais le respect raisonné et raisonnable des différences, et l'union concertée de ces différences reconnues et acceptées.

La boucle est ainsi bouclée. On en revient — et on est étonné que Julia Kristeva,

appartenir, il lui faut donc vider la femme de son être propre pour pouvoir investir lui-même l'espace ainsi récupéré.

Des aspects analogues de la relation avec l'autre, en particulier avec l'étranger au sens courant du terme, se retrouvent dans la relation entre générations : le jeune qui veut s'approprier l'espace occupé par le vieux, le vieux qui se sent exilé dans la culture qui s'élabore autour de lui, sans qu'il puisse toujours la comprendre, qui n'est plus la culture qui l'a formé, celle qu'il a aimée et dont le jeune ne voit plus le sens. Le jeune se fait un jeu de souligner son altérité, parfois même avec agressivité, ce qui provoque l'intolérance des gens âgés. Quant au retour à l'intégrisme ou au fondamentalisme, quel que soit le nom qu'on lui donne et quel que soit le credo auquel il se réfère, il implique, lui aussi, une recrudescence de l'intolérance.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » En somme, en dépit de ce que tu es toi-même, en dépit de cette étrangeté qui t'effraie dans l'autre et qui est d'abord le reflet de cette part d'étrangeté que tu portes en toi. Le « connais-toi toi-même » serait-il la clé d'une relation saine avec l'autre, avec l'étranger ?

Perle Bugnion-Secretan

* Julia Kristeva, *Etrangers à nous-mêmes*, Fayard, 1989.

** Corinne Chaponnière, *Le Mystère féminin*, Orban, 1989.



Du bon et du mauvais usage de la différence

L'altérité prise dans son sens le plus large constitue le tissu même de la vie, ou plus exactement le principe de sa dynamique.

En l'absence de différences de sons, de couleurs, de formes, de matières, de goûts, mais aussi de différences entre les espèces vivantes, les sociétés, les sexes, les tâches de production, la possibilité d'exercer des choix cesserait d'exister : tout serait identique, donc indifférent. En outre, sans la stimulation opérée par des contrastes qui fassent apprécier à la fois l'identique et le différent, la notion même de désir n'aurait plus de sens. Le système de valeurs de chacun, qui lui permet d'opérer des tris dans tous les domaines de la vie, se trouverait confronté à un magma informe ou pris dans un ordre glacial où règnerait l'identique, et en dernier ressort la mort.

Identité et altérité

Sans altérité donc, pas de choix, pas de désir et enfin pas d'identité, ni personnelle, ni socioculturelle. Le mythe de Narcisse illustre bien cette problématique.

Le destin dramatique de Narcisse s'accomplit certes dans la fascination mortelle qu'exerce sur lui son image dans l'eau. Cependant, on oublie souvent que cette fin tragique n'est que la conséquence de la prédiction qui lui avait été faite selon laquelle il vivrait jusqu'à un âge avancé à condition qu'il ne se connaisse jamais lui-même. Or se connaître soi-même suppose que l'on se confronte à autre que soi. L'enseignement du mythe concerne donc l'impossibilité de vivre sans rapport interindividuel ou social car l'identité spéculaire est mortelle.

L'expérience de la différence est le choc premier de toute existence et l'apprentissage de la vie consiste à convertir ce choc en relation. Avant d'être une substance, un contenu, la différence est un écart. C'est la distance à parcourir pour rencontrer l'autre, et dans la dynamique d'une relation, se trouver soi, à la fois changé mais aussi fondé dans une identité en mouvement. La reconnaissance de l'altérité (je ne suis ni un caillou, un oiseau, un homme, une paysanne, un Indien ou un arbre ni tant d'autres choses) crée le ressort qui va me permettre

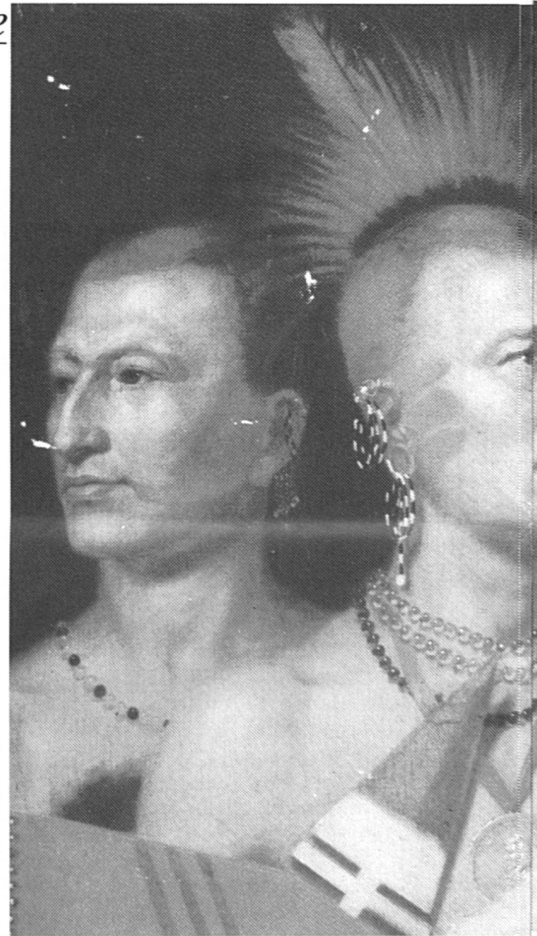
d'explorer ce que je ne suis pas et découvrir qui je suis. Cependant, tirer parti de l'écart creusé par la différence, convertir la distance en relation, s'enrichir au contact de la diversité ne sont que des formules dont la réalisation dans les faits n'est rien moins qu'évidente.

A qui profite la différence ?

Car le champ ouvert aux questions posées par le problème de l'identité et de son corollaire, l'altérité, est miné en maints endroits. Dans le domaine interculturel, les relations sont de différents ordres : égalitaires, asymétriques, non violentes, agressives, basées sur le respect ou le mépris, le profit ou la connaissance. Par ailleurs, ces relations étant porteuses de rapports de forces, de complémentarité, de compétition, les usages que l'on peut faire des différences socioculturelles sont toujours complexes et souvent ambigus.

Deux pièges parmi d'autres sont à signaler à cet égard. D'une part, la différence érigée en signe distinctif dont on se prévaut pour marquer ceux que l'on veut inférioriser, transformer, exclure ou liquider. D'autre part, sur un registre plus subtil, la façon qu'ont certains individus ou groupes de définir en quoi les autres sont différents, devraient l'être ou encore le rester.

Il existe de nombreuses figures archétypiques de l'autre, celle de l'Indien en est une. « Navrant malentendu. Je te dis que les tiens en prennent vraiment trop large chez moi ; tu notes sur ton carnet que mes ancêtres ont peut-être rencontré des mammoths ! Je te répète que vous venez court-circuiter nos rapports avec le monde ; tu en conclus, un sanglot dans la voix, que je suis une archive vivante ! Tu me soupçonnes d'être prisonnier d'un délire m'interdisant toute prise sur le réel, alors que tu fais de moi une pièce majeure de ton propre imaginaire ! Et pendant que tu t'emploies ainsi studieusement à m'évacuer dans ton passé, les tiens s'acharnent à m'extirper de mon



L'Indien, archétype de l'autre.

espace » (Rémi Savard, *La Voix des Autres*).

Deux usages possibles de la différence sont illustrés dans les propos de cet Indien montagnais (autochtone du Canada) rapportés par un anthropologue : d'une part celui qui permet d'exproprier l'autre (dans ce cas-là de son espace) et celui, d'autre part, qui consiste à le définir en son absence (archive vivante, passé de l'humanité). Ces deux usages sont d'ordinaire complémentaires.

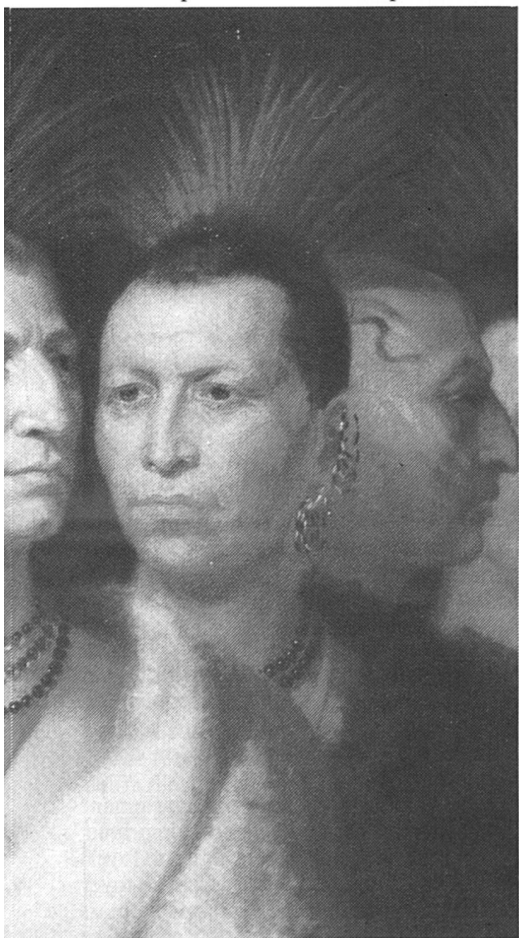
Une voie étroite

En définitive, tout dépend de la manière (et de la capacité) de chacun d'évaluer la distance balisée par l'altérité. Celle-ci sera-t-elle vécue comme menace à sa propre identité ou, au contraire, comme occasion à saisir pour à la fois l'affermir et la trans-



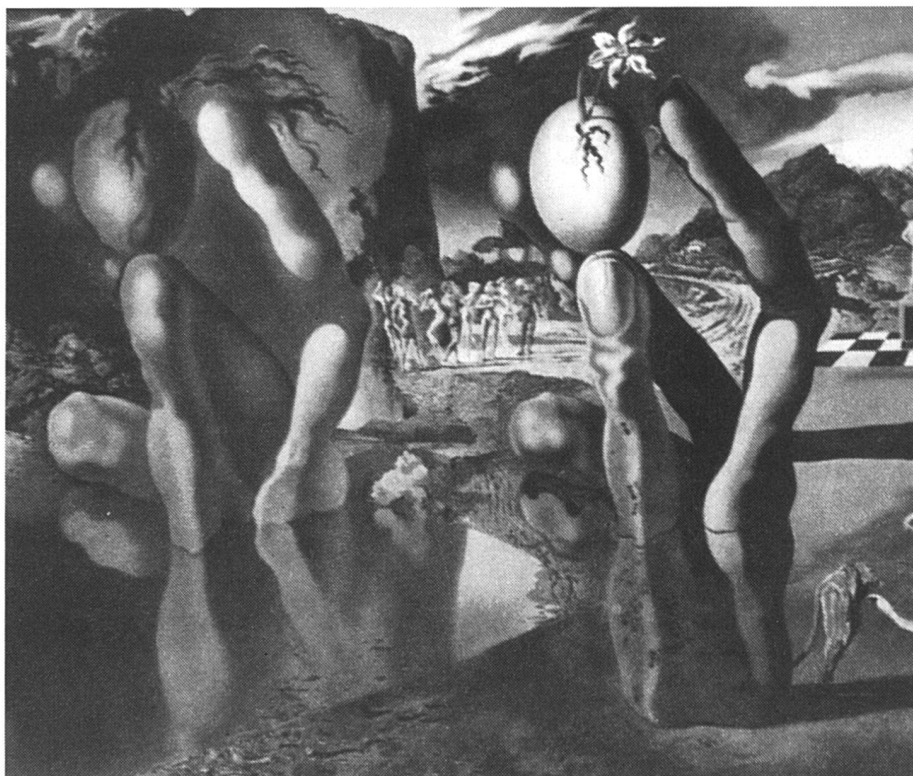
former ? Dans cette interrogation se joue la délimitation, toujours fragile et provisoire, d'un chemin qui éviterait à la fois la solitude et la fusion, la collision et la collusion. Car entrer en relation ne signifie pas pour autant abolir la distance mais l'admettre. « L'autre est d'abord reconnu comme lointain avant d'être compris » écrit F. Affergan, et c'est la distance qui permet l'émergence du sens, celui de l'altérité et celui de la nature de la relation que l'altérité pose comme enjeu.

La connaissance des autres repose encore sur un paradoxe. Nous ne pouvons les



approcher qu'en les comparant avec ce que nous sommes et ce faisant soit nous les appauvrissons, « ils sont comme nous finalement », soit nous les rejetons, « ils ne sont décidément pas comme nous ». On débouche ainsi, par le biais des comparaisons, sur des définitions qui réduisent l'autre à soi ou le stigmatisent à coups de traits négateurs, « il n'a pas le sens du temps, il ne sait pas prendre ses responsabilités, il ignore la rationalité », et ainsi de suite.

Et pourtant les mécanismes cognitifs qui consistent à opposer et à comparer sont incontournables, car chacun est contraint de partir de ce qui, pour lui, est connu pour aller à l'encontre ou à la rencontre de l'inconnu. Dans ce contexte, apprendre à connaître le système de valeurs qui organise et structure ce que l'on croit savoir de l'autre permet de neutraliser en partie l'élément réducteur de la comparaison.



Métamorphose de Narcisse de Salvador Dalí.

En outre, une fois que l'on a pris conscience de sa propre grille de lecture des réalités socioculturelles différentes, on admettra plus facilement que chacun puisse avoir droit à la sienne et aux comportements qui en dérivent, à l'intérieur de certaines limites, la démarcation de ces limites constituant en elle-même un immense problème.

Enfin, le fait d'apprendre à connaître l'emplacement et la nature du terrain où plongent ses racines ne signifie pas qu'il faille dans un même mouvement les arracher pour se fondre dans l'autre, s'identifier à lui ou le saisir totalement, tâche par ailleurs impossible. Car l'autre change, se dérobe, se rapproche, s'éclipse, disparaît ou change d'altérité, évolue, se laisse travailler par l'Histoire et le temps. Vouloir se perdre dans l'autre, c'est le perdre et soi avec.

Altérité-menace, altérité-plaisir

Le débat qui fait rage actuellement en France autour du port du foulard islamique est un révélateur fascinant de la problématique de l'altérité et des usages possibles de la différence. Les valeurs s'entrecroisent, les repérages politiques traditionnels perdent de leur pertinence, la religion des droits de l'homme croise le fer avec celle de la laïcité républicaine.

Pêle-mêle deux macro-enjeux de l'altérité, celui de la religion et celui des rapports entre les sexes, se partagent les attentions des politiques, de la rue et des médias.

« Sœur musulmane, ton voile islamique est pour nous plus cher que le sang des martyrs » pouvait-on lire sur le tract distri-

bué lors de la manifestation organisée par l'Association islamique en France à Paris le 22 octobre. Les sensibilités des divers bords sont heurtées et manipulées. Il ne s'agit pas ici de noyer le tout dans un relativisme culturel sans consistance, mais de prendre acte de la complexité du rapport à l'autre, qui invariablement inclut des composantes identitaires et des enjeux de pouvoir.

Ce n'est pas à l'altérité-menace mais à l'altérité comme découverte que nous convie le voyageur-médecin-poète Victor Segalen. Le projet, qu'il n'eut pas le temps de mettre au point, était de réaliser un traité sur l'exotisme qui renouvellerait entièrement ce terme et le dépouillerait de toute connotation « tropicale ». Ses notes, qui datent étonnamment de 1908 déjà, sont porteuses d'indications capables, aujourd'hui encore, d'inspirer une réflexion sur l'altérité, même si elles concernent avant tout une esthétique du divers :

« (...) étendre peu à peu la notion d'Exotisme (...)

» — à l'autre sexe. Aux animaux (mais non pas aux fous en qui nous nous retrouvons si bien !).

» — à l'histoire. Passé ou Avenir. Fuite éperdue du Présent Mesquin ;

» — à tout. L'exotisme universel. *Le pouvoir de concevoir autre.*

» Opposer à la saveur de l'Individualisme. En faire un beau ressort. Un bel aliment. Un beau spectacle. (...) Ne nous flattons pas d'assimiler les mœurs, les races, les nations, les autres ; mais au contraire réjouissons-nous de ne le pouvoir jamais ; nous réservant ainsi la perdurabilité du plaisir de sentir le Divers. »



L'altérité indigne

Etrangères par obligation : paroles de femmes.

La question de l'étranger, ou plutôt de l'étrangère, m'a toujours habitée. Sommes-nous « étrangers sur la Terre » ou chez nous ? De la réponse à cette question découle notre attitude et notre morale vis-à-vis de la Création, végétale, animale ou humaine.

Etrangère je le suis et le resterai malgré le passeport rouge à croix blanche qui m'a été automatiquement donné après mon mariage. J'ai mis des années avant de me sentir un peu chez moi à Genève et encore des années avant de me sentir adaptée. Depuis la panique, la gêne, la peur diffuse, le sentiment d'infériorité, celui de supériorité, l'ignorance, l'isolement, être questionnée et questionnante, acceptée et rejetée, puis l'horrible sensation de devenir étrangère à ma famille, mes amis, mon pays puisque j'étais ailleurs, décalée... jusqu'à l'impression profonde de me sentir moi-même, enrichie de toutes ces expériences et sensations, j'avais choisi de vivre cette vie et ses difficultés, et toutes les étrangères rencontrées étaient mes sœurs.

Doublement étrangères

Et puis je suis devenue représentante d'œuvres d'entraide auprès des requérants d'asile. J'ai alors côtoyé un certain nombre d'étrangères qui n'avaient pas choisi cette vie. Elles n'ont pas voulu leur situation de réfugiée, elles sont chez nous doublement étrangères. Chez elles car elles ne pouvaient plus rester, et ici où nous ne les acceptons pas vraiment. Ce sont toutes des écorchées vives, qui ne parlent pas volontiers. Elles ont peur, qu'elles soient en Suisse depuis peu ou depuis longtemps. Elles ont peur de la police, du renvoi possible ; même celles qui ont un permis n'osent pas parler, se faire des amies, elles ne peuvent pas parler d'elles et de ce qu'elles ressentent sans une émotion extrême.

Similitude de la différence

Finalement, trois jeunes femmes ont bien voulu que je transcrive quelques-unes de leurs paroles, à condition de ne rien



Etre étrangère : enrichissement pour certaines, angoisse pour les autres.

Photo BIT

écrire qui permette de les identifier. J'ai promis, et c'est pourquoi je les cite sans faire référence à leurs pays d'origine, leur couleur de peau, leur éducation ou leur culture. Elles sont différentes et elles m'ont dit la même chose pour les lectrices de *Femmes Suisses*.

« Je suis là depuis trois ans, cinq ans, je suis partie de mon village, de ma ville, pour des raisons politiques, je me suis cachée pendant cinq ans avant de pouvoir fuir, je ne pouvais même pas donner de mes nouvelles à ma famille pour ne pas la compromettre, ce n'est que depuis que je suis ici que je peux, j'ai fui avec mes deux enfants et je ne sais pas où est mon mari qui était parti avant moi, je suis partie parce que la police venait tous les jours m'embêter pour savoir où était mon mari, il ne pouvait plus travailler, moi non plus, je suis partie avec mes deux enfants, je ne savais même pas où j'allais, je croyais que c'était en Suède, mais c'était la Suisse.

Je suis partie avec mon mari et mes deux enfants et depuis quelques mois nous avons un permis humanitaire ; j'ai de la chance puisque nous sommes ensemble. J'ai un diplôme d'art et ici je fais la vaisselle ou les épluchages dans un restaurant. Les Suisses nous ont enlevé notre honneur et notre dignité. Je voudrais m'adapter puisque pour l'instant je ne peux pas retourner dans mon pays, mais je ne gagne pas assez pour payer le logement, un petit studio pour nous trois, la vie quotidienne et des cours de français, des journaux, des livres, des loisirs. J'ai l'impression que per-

sonne ici ne veut que nous nous adaptions.

Je me sens toujours étrangère à cause de la langue. Je ne parle avec personne, j'ai peur de la police et puis il y a la couleur de ma peau. Je ne fréquente pas les gens de mon pays, ce n'est pas parce qu'on est du même pays qu'on est amis.

Mon rêve serait un petit appartement pour que nous ayons un peu de vie privée, nous vivons depuis cinq ans dans un foyer. Nous vivons depuis trois ans dans un foyer et j'aimerais même une seule pièce, mais un chez-nous, pour mes enfants et moi, ce serait vivre plus normalement. Il faudrait mieux différencier entre les réfugiés politiques et économiques, il ne faut pas nous confondre.

Nous ne sommes pas venues pour faire les travaux dont les Suisses ne veulent plus, nous pouvons apporter quelque chose à votre pays. Dès que la situation sera meilleure dans notre pays nous voulons rentrer tout de suite. Nos enfants ne sont pas adaptés non plus, ils savent que nous ne sommes pas fixés, en attente d'une réponse. J'aimerais qu'on me dise oui ou non tout de suite pour pouvoir vivre et faire des projets. Depuis trois ans je ne sais pas, j'attends, j'ai peur. »

Voilà en vrac quelques-unes des réflexions de ces femmes, aides de cuisine dans un restaurant, sympathiques et belles mais perdues et angoissées. Pour moi, être étrangère m'a enrichie, mais comment faire pour qu'elles aient la même chance que moi ?

Brigitte Polonovski Vauclair



Ouvrir nos portes : oui, mais...

La confrontation culturelle : tel est le véritable problème que nous posent les requérants d'asile.

L'attention de l'opinion publique se focalise actuellement sur la longueur de la procédure d'asile. A juste titre. Des requérants peuvent attendre des années, dans un état d'incertitude pénible, l'issue de leur demande. La tranquillité relative de la vie en Suisse et les prestations sociales valent le détour pour une telle durée, même si, au regard de la loi (mal conçue et donc difficilement applicable), les motifs d'asile sont insuffisants, voire inexistantes, pour un certain nombre d'entre eux.

L'examen de la procédure et des statistiques, c'est-à-dire l'examen du nombre et de la forme, ne suffit plus. Comme il ne suffit pas non plus pour apaiser un certain sentiment de culpabilité du citoyen d'une Suisse aux banques pas très propres, de réclamer une large ouverture de nos portes. A tous ceux qui disent « dehors » aux requérants, je ne leur parle pas vraiment, tandis qu'avec ceux qui souhaitent une large ouverture, je souhaiterais discuter un peu, car il y va d'une confrontation de valeurs culturelles.

Les contacts fréquents avec les demandeurs d'asile en Suisse font prendre cons-



Femme Tamoule devant sa maison dévastée, 1984.

science de l'état pitoyable du monde et déterminent en même temps de nouvelles attitudes qui font en moi l'objet d'un long débat intérieur non encore clos. Ainsi, faut-il se situer clairement en tant que femme occidentale ayant un passé de revendication « féministe » face aux requérants et requérantes musulman-e-s ou hindou-e-s, pour lesquels les femmes doivent rester cachées ?

Que pensent ces demandeurs d'asile dont le destin est momentanément entre

les mains de femmes européennes, fonctionnaires, assistantes sociales, interprètes, juristes, etc. Aux requérants qui disent : « Nous avons des problèmes, c'est sûr, mais ce qu'on veut c'est vous apporter l'islam », faut-il expliquer que ce sont souvent des valeurs chrétiennes qui animent bénévoles et professionnels des œuvres d'entraide ? Et la démocratie... et l'Etat laïc...

Faut-il parler de l'égalité sociale à ces demandeurs d'asile iraniens qui soupirent : « Du temps du shah, c'était bien, on avait autant de domestiques qu'on voulait. »

Faut-il aller s'asseoir justement à la table des Africains puisque les autres requérants ne veulent pas y aller ? Il m'est arrivé quelquefois, en écoutant des requérants exposer leurs motifs d'asile, de me demander, s'ils restaient en Suisse, quel type de société nous pourrions construire ensemble, de quoi et de qui nous pourrions être solidaires les uns et les autres ?

En fait, est-ce sagesse d'aborder ces questions avec des personnes dont nous risquons de perdre la trace assez rapidement (ils partiront chez eux ou disparaîtront dans la misérable condition de clan-

Les étrangers parmi nous

(pbs) — Les obstacles auxquels se heurtent les requérants d'asile montrent comme sous une loupe quelques-unes des difficultés que soulève, de part et d'autre, l'intégration d'étrangers dans une communauté nouvelle, et parfois entre les membres de la même communauté. Ces exemples sont tirés des expériences d'une avocate que nous avons interrogée.

Problèmes d'incompréhension :

— On pose à un Tamoul de milieu cultivé des questions qui pour lui sont incongrues ; il rit parce qu'il est mal à l'aise ; on note dans son dossier qu'il rit comme s'il ne prenait pas son interrogatoire au sérieux.

— Pour un Africain, il n'y a pas de problème personnel, il serait indécent de parler de ses propres difficultés, il s'agit toujours des problèmes de son « peuple ».

— On part de l'idée que le requérant vient mendier du travail, alors qu'il insiste pour être reconnu comme réfugié ; il en va de sa dignité d'homme.

Problèmes liés à l'interprétation :

— Si l'interprète est choisi sans tact ou sens politique, il est un nouvel obstacle à la compréhension ; ainsi, l'interprète turc pour un Kurde, ou l'interprète éthiopienne pour une femme érythréenne.

— On part de sa propre définition d'un concept comme celui souvent utilisé de l'« expérience de vie » : il enseignerait que le demandeur d'asile dit d'emblée tout ce qu'il a à dire, et ne devrait plus rien ajouter en cours de procédure.

Problèmes de réglementation :

— L'étranger doit faire des démarches sans connaître les critères en fonction desquels ses démarches risquent ou non d'aboutir, quels arguments il lui faut utiliser, quelles preuves de sa bonne foi seront admises comme telles, et non considérées d'emblée avec méfiance comme « documents de complaisance ».

— Les réglementations varient d'un pays à l'autre ; l'étranger peut donc être en règle dans son pays d'origine et ne pas l'être en Suisse, par exemple à propos d'un mariage par procuration qui est admis au Chili et ne l'est pas en Suisse.

— On considère comme entré illégalement un étranger qui n'a pu se procurer les documents nécessaires (passeport, visa, etc.) parce qu'il était politiquement suspect, parce que les archives ont été détruites dans un bombardement, parce qu'il n'y a plus d'autorité politique compétente, etc.

— Mais il y a aussi des règlements que l'étranger ne connaît pas (convention collective de travail, assurances sociales), que le patron suisse se garde bien d'appliquer.



destin en Suisse ou encore iront grossir la foule de ceux qui tournent d'un pays à l'autre en Europe). Mais n'est-ce pas de la lâcheté que de se taire face à des comportements qui ne sont pas ou plus les nôtres et que nous réprouvons.

Le paradis helvétique miroite aux yeux d'une foule de personnes (les filières n'y sont pas pour rien et, donc, les patrons suisses) mais pas seulement. Les causes d'exil sont nombreuses et complexes : persécutions, inégalités scandaleuses, violations des droits humains, saccage de l'environnement... Vivre en Suisse, avoir une histoire qui tienne debout pour obtenir l'asile...

Climat de travail tendu pour les fonctionnaires qui voient souvent des dossiers montés de toutes pièces, pour rester un peu chez nous. Et c'est si vrai que tant d'hommes et de femmes n'ont plus d'issue chez eux.

Connais-toi toi-même

Il faut une procédure « rapide et scrupuleuse », il faut agir sur les causes de l'exil, il faut aussi, nous autres Suisses, sortir de l'effrayante inertie dans laquelle nous sommes immergés face aux valeurs culturelles et morales.

Comment reprocher aux requérants leur avidité face à la société de consommation

alors que nous produisons chaque année plus de tonnes de déchets ?

L'étranger nous impose, me semble-t-il, un travail de définition de nos propres valeurs. Nous sommes contraints d'examiner quelles confrontations, quels dialogues nous sont possibles au-delà desquels le risque d'être soi-même entamé intervient.

Cette réflexion est essentielle pour conjurer la peur de l'étranger qui conduit à cette xénophobie dont nous sommes tellement menacés en Suisse : faire l'impasse sur les problèmes d'ordre culturel et moral que soulève cet afflux de requérants serait une erreur. La solidarité ne peut que passer par l'absence de peur.

Vesca Olsommer



La Faculté des sciences prolonge l'inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE éventuellement PROFESSEUR ADJOINT

au Département de biochimie

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète. Le futur titulaire participera à l'enseignement pour les étudiants des diplômes et doctorats de biochimie et biologie.

Titre exigé : Doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1990 ou date à convenir.

Il s'agit d'une deuxième insertion prolongeant le délai de l'ouverture d'inscription. Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 janvier 1990 au secrétariat de la Faculté des sciences, 20, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4 (Suisse), auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.



La Faculté des sciences ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE éventuellement PROFESSEUR ADJOINT en neurobiologie

au Département de zoologie et biologie animale

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant 6 heures de cours par semaine. Recherches dans le domaine de la neurobiologie ou une discipline complémentaire. Participation à l'enseignement de base et avancé. L'enseignement étant donné en langue française, il est attendu du candidat qu'il maîtrise la langue française dans le délai d'une année.

Titre exigé : Doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1990 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 28 février 1990 au secrétariat de la Faculté des sciences, 20, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4 (Suisse), auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

3.15 F

Obligations de caisse



J'achète des obligations de caisse, car je veux profiter d'un taux d'intérêt stable pendant quelques années.



Société de Banque Suisse
Une idée d'avance